

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Soins Longue Durée

Fonction : Infirmière

Table des matières

1. Formation de base.....	2
2. Compétences de base :.....	2
Compétence n°1 : Evaluation globale et processus de soins.....	2
Compétence n° 2 : Interventions médico-déléguées.....	2
Compétence n°3 : Documentation.....	3
Compétence n°4 : Psychogériatrie.....	3
Compétence n°5 : Soins palliatifs.....	4
Compétence n°6 : Santé mentale.....	5
Compétence n°7 : Prévention et environnement sécurisé.....	5
Compétence n°8 : Compétences sociales.....	6
Compétence n° 9 : Être un leader/un référent.....	6
Compétence n°10 : Communication.....	7
Compétence n°11 : Promotion de la santé.....	7
Compétence n°12 : Amélioration continue.....	7
Compétence n°13 : Être apprenant et formateur.....	8
Compétence n°14 : Facturation.....	8
3. Evolutions possibles selon les besoins institutionnels (non exhaustif).....	9
4. Validation du référentiel de compétences:.....	10

1. Formation de base

- Infirmière Bachelor HES
- Infirmière diplômée ES

2. Compétences de base :

Toutes les activités essentielles / les compétences par activité sont énoncées par degré, par marche à atteindre de manière successive.

Compétence n°1 : Evaluation globale et processus de soins

Prérequis :

- Savoir utiliser Carefolio
- Connaître le recueil de données institutionnel (RAI ou BESA)

Effectuer une démarche de soin basée sur un raisonnement clinique rigoureux et cohérent impliquant le patient et ses proches en :

- Utilisant l'outil de recueil de données institutionnel (RAI ou BESA)
- Réalisant une anamnèse approfondie : particulièrement les antécédents, l'histoire de vie et les habitudes de vie et les préférences du moment présent
- Utilisant l'examen clinique
- Nommant les problèmes de santé, les risques et les symptômes
- Documentant les diagnostics infirmiers
- Posant des objectifs de conseils et/ou de soins SMART partagés et validés par le client/résident et/ou proches
- Évaluant les actions et les objectifs mis en place
- Documentant le dossier de soins
- Intégrant son utilité, son rôle autonome, ses responsabilités dans la traçabilité du processus de soins
- Respectant les dispositions légales liées à la transmission écrite

Compétence n° 2 : Interventions médico-déléguées

Prérequis :

- Savoir se référer au document ressources soins techniques (GUTS, protocoles internes...)
- Avoir suivi les modules d'E-learning sur le site PCI (mettre lien)
- Savoir utiliser le site internet PCI
- Connaître le document de référence sur le circuit des médicaments dans l'institution



Réaliser des soins de qualité auprès des patients en :

- Respectant les critères de délégation
- Se basant sur une prescription médicale écrite
- Respectant un double contrôle de la transcription de l'ordonnance médicale
- Connaissant et en appliquant « Les critères d'inspection des contrôles du circuit des médicaments (EMS) » et « Les directives concernant l'utilisation des médicaments dans les institutions » EMS et CMS
- Respectant le double contrôle dans la gestion des médicaments
- Veillant à la polymédication et aux interactions médicamenteuses
- Assurant l'application des mesures d'hygiène (précautions standard et mesures additionnelles au besoin) auprès des patients en veillant à l'application de ces mesures par les professionnels gravitant dans la situation (animation, bénévoles...)

Compétence n°3 : Documentation

Documenter par écrit en :

- Respectant les règles déontologiques liées à la transmission écrite
- Systématisant tout entretien et tout changement dans la prise en charge et tout échange entre professionnels
- Tenant à jour la documentation initiale

Compétence n°4 : Psychogériatrie

Prérequis :

- Connaître les manifestations cliniques et principes de base des troubles neurocognitifs majeurs
- Savoir évaluer l'état cognitif
- Connaître les principes de gestion des SCPD (Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence)

Prendre en soins et en accompagnement de manière adaptée les patients souffrant de troubles neurocognitifs majeurs en :

- Reconnaisant les capacités et les ressources de la personne soignée et en les mobilisant
- Adoptant une communication verbale adaptée basée sur le ressenti et sur l'ici et maintenant (ton de voix calme, questions ouvertes, reformulation, en simplifiant les messages, par les souvenirs autobiographiques, encourageant et en laissant le temps)
- Adaptant sa communication non-verbale par le contact visuel, la gestuelle et le toucher, en se tenant en face et à la même hauteur
- Adaptant le rythme des soins et en participant à l'élaboration d'un programme journalier adapté
- Rassurant par des repères (temps/espace), par des explications sur ce que l'on fait ou leur demande
- Respectant les habitudes et les préférences selon l'histoire de vie

- Stimulant la fonction cognitive (en préservant l'autonomie) ou en évitant les sollicitations selon l'évolution de la maladie
- Ayant une observation ciblée sur les signaux non verbaux ou paraverbaux, comme manifestation d'un besoin ou inconfort
- Gérant les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence selon une approche structurée (description du comportement, identification des facteurs déclencheurs – problème physique, psychique, besoin non-satisfait, environnement, approche de base – création d'un plan de soins en ciblant les facteurs déclencheurs identifiés, réévaluation et réajustement des interventions)
- Proposant des approches non médicamenteuses centrées sur les préférences du patient
- Faisant appel aux experts internes, CCPP ou autres équipes mobiles selon les critères d'appel

Compétence n°5 : Soins palliatifs

Prérequis :

- Savoir documenter le dossier de soins
- Connaître les critères de soins palliatifs et les critères d'appel à l'EMSP
- Savoir où trouver la documentation de référence concernant les recommandations éthiques sur le suicide assisté.

Prodiguer des soins palliatifs généraux adéquats en :

- Identifiant les situations palliatives par des outils adéquats via ID-PALL G (CHUV) ou SPICT ou PICT
- Connaissant les critères d'appel à l'EMSP (Pallia 10 ou ID_PALL S)
- Informant le patient de l'existence de directives anticipées et sur les possibilités de soutien pour les rédiger (ex : EMSP – médecin traitant – Pro Senectute)
- Soutenant la réflexion quant à la dernière phase de la vie avec le patient, les proches aidants et les professionnels (Go wish ou autre) et en reformulant les souhaits
- Anticipant les prises de décision avec le patient, les proches, le médecin traitant, voire l'EMSP pour éviter une hospitalisation
- Évaluant et en documentant les symptômes physiques et de santé mentale avec des outils adaptés et validés (ESAS, CAM, Doloplus,....)
- Soulageant les symptômes majeurs via une médication adéquate en collaboration avec le médecin et en anticipant une péjoration
- Proposant une approche non pharmacologique
- Offrant une relation engagée et sensible accueillant la dimension émotionnelle et spirituelle en comprenant l'impact des échanges verbaux, non verbaux et du silence
- Adoptant une attitude spécifique au chevet du patient en matière de communication, d'attention et d'empathie ;
- Évaluant les ressources de présence et en proposant des bénévoles ou autres ressources aux proches
- Accueillant les souhaits de suicide assisté en complémentarité

Compétence n°6 : Santé mentale

En CMS, les situations de santé mentale diagnostiquées en tant que telles, sont en général suivies par des infirmières en santé mentale.

Assurer des prestations auprès de patients présentant des symptômes liés à la santé mentale en :

- Identifiant la symptomatologie spécifique afin d'adapter le suivi et l'attitude professionnelle
- Identifiant et en nommant les émotions
- Procédant à une évaluation de l'état mental complète et régulière
- Exerçant des stratégies permettant de gérer la maladie
- Proposant des approches non médicamenteuses
- Soutenant une approche de conseils
- Identifiant et agissant sur les urgences psychiatriques
- Sachant interpeler les spécialistes si la symptomatologie qui impacte la vie quotidienne se péjore sur la durée ou brutalement
- Soutenant et surveillant afin de maîtriser des situations de crise et des phases difficiles de la vie
- Soutenant pour éviter les situations aiguës de mise en danger de soi-même ou d'autrui
- Tenant compte des plans de crise conjoint si établis par les spécialistes

Compétence n°7 : Prévention et environnement sécurisé

Prérequis :

- Connaître le réseau socio-sanitaire, les ressources médico-thérapeutiques ainsi que les partenaires externes telles que APEA¹ et la LAVI²
- Connaître les syndromes gériatriques

Assurer un environnement sécurisé et adapté à la situation clinique en :

- Prévenant les chutes par des moyens auxiliaires adaptés et en sollicitant l'ergothérapeute et/ ou le physiothérapeute
- Prévenant les risques de malnutrition et de déshydratation en utilisant des grilles de dépistage type MNA et en collaboration avec une diététicienne
- Respectant le processus des mesures limitant la liberté de mouvement
- Prévenant les complications liées à l'immobilité (escarres) en utilisant une échelle type Braden
- Mettant en place un cadre hypo ou hyper stimulant selon les situations
- Dépistant les risques de maltraitance
- Sachant dépister et gérer les conflits et les comportements d'agressivité
- Sachant gérer des situations aiguës d'urgence vitale
- Faisant appel aux experts internes /EMSP/CCPP ou autres équipes mobiles selon les critères d'appel

¹ Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte

² Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions



- Identifiant les risques pour la santé des collaborateurs (transfert, etc..) et en organisant l'adaptation de l'environnement

Compétence n°8 : Compétences sociales

Prérequis : Connaître la Charte de l'institution

Assurer un savoir-être et un comportement adéquat en :

- Respectant la charte institutionnelle
- Développant son autonomie et le sens des responsabilités
- Respectant les directives en lien avec la tenue vestimentaire,
- Adaptant sa communication verbale et non verbale
- Participant à un climat de travail agréable avec ses collègues et ses supérieurs
- Faisant face aux situations difficiles (stress, conflits...) par une attitude positive et constructive, voire en sollicitant un tiers modérateur
- Véhiculant une image positive de l'institution

Compétence n° 9 : Être un leader/un référent

Prérequis :

- Connaître les principes de délégation de l'ASI³ (exemple : ne pas déléguer le premier soin pour chaque patient)
- Connaître les soins déléguables selon la profession soignante et le cahier des charges de l'institution
- Connaître le rôle des autres professionnels utiles à la collaboration

Gérer l'ensemble des situations de soins au sein d'une équipe pluridisciplinaire en :

- Adoptant une communication bienveillante et respectueuse auprès de l'équipe interdisciplinaire
- Gérant les priorités quotidiennes
- Déléguant les prestations dans les situations stabilisées aux collaborateurs formés aux soins délégués après avoir réalisé le soin au préalable et documenté le déroulé du soin de manière détaillée avec les observations souhaitées
- Veillant à ne pas déléguer certains soins dans les situations aiguës/complexes/de crise
- Réévaluant périodiquement le soin et sa délégation
- Supervisant les soins et/ou les situations inhabituelles
- Promouvant la réflexivité auprès des collègues
- Promouvant les responsabilités et les principes éthiques professionnels et institutionnels
- Sollicitant une coréférence dans les situations complexes selon les organisations internes
- Coordonnant la « prise en soins et accompagnement » avec l'équipe interdisciplinaire interne et externe autour des objectifs (soins et accompagnement) dans le respect des

³ ASI= Association suisse des Infirmières

droits et des intérêts du patient (notamment demande API⁴ et lien vers des ressources sociales)

- Sollicitant un réseau de soins en clarifiant les problèmes, les alternatives, les prises de risques acceptables par tous et en documentant les décisions par écrit

Compétence n°10 : Communication

Prérequis : Connaître le principe de communication ISBAR⁵

Agir dans sa pratique afin d'améliorer la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et favoriser son auto-détermination, en :

- Adoptant une communication empathique, bienveillante, non-jugeante
- Adaptant la communication à la situation et en vérifiant la compréhension des messages
- Respectant le droit des patients et son libre arbitre
- Respectant le secret professionnel et le devoir de discrétion
- Établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients et les proches aidants
- Collaborant avec l'équipe multidisciplinaire
- Assurant la communication et la coordination entre partenaires
- Communiquant de manière professionnelle avec le corps médical en utilisant la méthode ISBAR de préférence

Compétence n°11 : Promotion de la santé

Promouvoir la santé auprès du patient et/ou des proches en :

- Fixant des objectifs d'enseignement partagés avec la personne concernée
- Vérifiant les bases de connaissances et les croyances
- Complétant les connaissances manquantes
- Adaptant la méthode pédagogique à la situation
- Favorisant l'autosoin, l'autonomie et les ressources existantes

Compétence n°12 : Amélioration continue

Participer activement à l'amélioration continue des soins en :

- Basant les interventions sur les données probantes
- Agissant selon les procédures institutionnelles
- Proposant des actions améliorant la qualité des prestations et l'organisation
- Proposant des actions évitant les erreurs professionnelles

⁴ Api = Allocation pour Impotence

⁵ Identify, Situation, Background, Assessment and Recommendation ; En français : SAER (Situation, Antécédents, Évaluation, Recommandation). C'est un outil mnémotechnique qui permet aisément à un professionnel de santé de structurer sa communication auprès d'un autre professionnel



- Signalant les erreurs professionnelles dans un climat de Just Culture et en participant à leur documentation, voire à leur analyse
- Documentant les plaintes des patients, des proches et des partenaires en les adressant à qui de droit pour suivi et réponse

Compétence n°13 : Être apprenant et formateur

Développer les compétences par des interventions d'encadrement et de formation en :

- Contribuant à la formation des étudiants et des apprentis par une posture bienveillante et réflexive via des feed-backs et l'adaptation de l'accompagnement
- Contribuant à l'accompagnement des collègues à qui les prestations sont déléguées (ASSC, ASA, ASE, Auxiliaire de santé) ou à des pairs
- Contribuant à l'accompagnement et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- S'auto-évaluant régulièrement et en acceptant les hétéroévaluations (formatives et/ou sommatives)
- Mettant en œuvre des opportunités d'apprentissage afin d'acquérir les compétences manquantes ou incomplètes

Compétence n°14 : Facturation

Prérequis :

- Être formé à Besa CP (EMS)
- Être formé au catalogue de prestation et à l'OPAS (CMS)

Assurer la bonne facturation des prestations LAMa6 en :

- Connaissant et en utilisant le catalogue de prestations de manière optimale
- Respectant les consignes de « Démarches de soins avec l'interRAI » (CMS)
- Gérant la transmission du formulaire des soins requis (Formulaire OPAS) et en adaptant les ordonnances additionnelles selon l'évolution de la situation
- Appliquant les relevés d'activité de manière optimale notamment en facturant la réalité du temps de prestations Lamal (CMS)
- Veillant à une commande de matériel de soins Lima avec une ordonnance médicale
- Qualifiant le degré d'incontinence de manière adéquate
- Comprenant pourquoi les relevés d'activité influencent la charge de travail (CMS)
- Respectant la procédure de litige assurance et en utilisant les courriers types

⁶ Loi fédérale sur l'assurance-maladie

3. Evolutions possibles selon les besoins institutionnels (non exhaustif)

- Pour les diplômés ES :
 - o Formation raccourcie niveau HES (2 ans de formation à temps partiel) : [Passerelle ES / HES Bachelor en Soi... | HES-SO Valais-Wallis \(hevs.ch\)](#)
 - o CAS possibles sur dossier
 - o Bachelor en emploi

- Pour les Bachelor : CAS ou modules séparés
 - o Praticien formateur : CAS PF ou équivalent
 - o Cadre de proximité : CAS en gestion d'équipes ou conduites de projets ou équivalent
 - o Clinicien : CAS en qualité des soins et conseils ou équivalent
 - o CAS en Soins palliatifs : CAS en Soins palliatifs - Haute-Ecole Arc (he-arc.ch) ou [CAS HES-SO en Soins palliatifs et Personnes âgées | HEdS - Genève \(hesge.ch\)](#)
 - o CAS en soins psychiatrique / CAS en psychiatrie de la personne âgée ou psychogériatrie
 - o CAS en soins des plaies et cicatrisation
 - o Responsable Qualité
 - o Module SLD/CAS SLD à venir

Selon évolution dans les institutions de SLD :

- o Pratique infirmière avancée : IPA
 - Infirmier clinicien spécialisé (ICLS)
[Master ès Sciences en sciences infirmières \(MScSI\), 90 crédits ECTS.](#) Diplôme conjoint UNIL/HES-SO.
 - Infirmier praticien spécialisé (IPS)
[Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée \(MScIPS\), 120 crédits ECTS.](#) Institut universitaire de formation et de recherche en soins, Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne.
 - La HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale et l'Université de Lausanne (UNIL) offrent conjointement et depuis 2017 un programme de [Master ès Sciences en sciences de la santé \(MScSa\)](#) comportant cinq orientations : ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale.

4. Validation du référentiel de compétences:

Document validé par le comité scientifique le : 14 mars 2024